



SUNDEP

Syndicat Unitaire National Démocratique des personnels
de l'Enseignement et de la formation Privés
sundepbretagne@gmail.com
Albine Belinger Secrétaire académique
(☎ 06.77.94.93.24)

Bulletin d'adhésion de réadhésion

(cocher la case utile)

- Au titre de l'année 2023 -

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Localité :

Téléphone : Portable :

Adresse électronique :

Date de naissance :

Établissement(s) d'exercice :

Adresse :

Code Postal : Localité :

Je suis (cochez ce qui vous concerne)

- Enseignant sous contrat
 hors contrat

- en Primaire
 Collège
 Lycée professionnel
 Lycée général
 Lycée technologique
 Lycée agricole
 CFA

dans l'enseignement supérieur

- Formateur
 Personnel administratif
 Personnel de service
 Personnel d'éducation
 Documentaliste hors contrat
 Retraité(e)
 Sans-emploi

Pour tous

- Je travaille à temps complet
 Je travaille à temps partiel
Nombre d'heures hebdomadaires :

Pour les enseignants sous contrat

Echelle de rémunération : (ex : Instituteur, PE, Certifié,
agrégé, PLP, PEPS, MA2, AE...)

Echelon (de 1 à 11) : depuis le :

Discipline(s) enseignée(s) :

- Je bénéficie d'un contrat définitif
 Je bénéficie d'un contrat provisoire
 Je suis en délégation rectorale
 Je suis suppléant(e)
 Je suis fonctionnaire

➤ J'adhère au **SUNDEP-Solidaires Académie de Rennes**

Montant de la cotisation **annuelle** d'après la grille établie au verso :€

➤ Je règle ma cotisation par :

prélèvement automatique (remplir le document au verso en dessous de la grille de cotisation et entourer sur la grille la périodicité ainsi que le montant).

chèque à l'ordre du **SUNDEP**.

Date : Signature :

Ce bulletin est à remettre à la trésorière académique
Cécile KERFRIDEN, 90 Allée de Mesgouez, 29820 BOHARS

BAREME DE COTISATIONS

**Remarque : 66 % de la cotisation de 2022 est déductible par réduction ou crédit de l'impôt en 2023.
Ainsi, une cotisation de 100 € ne coûte que 34 €.**

Si vous êtes chômeur non indemnisé ou en congé non rémunéré votre cotisation annuelle est de 15 €.

Si votre salaire net mensuel est	Cotisations mensuelles	Cotisations trimestrielles	Cotisations semestrielles	Cotisations annuelles
inférieur à 500 €	1,25 €			15 €
ou environ de 600 €	2 €			24 €
de 700	3,50 € sur 10 mois*			35 €
de 800	4,00 € sur 10 mois*	10,00 €	20,00 €	40 €
de 900	3,75 €	11,25 €	22,50 €	45 €
de 1 000	5,50 € sur 10 mois*	13,75 €	27,50 €	55 €
de 1 100	5,50 €	16,50 €	33,00 €	66 €
de 1 200	6,00 €	18,00 €	36,00 €	72 €
de 1 300	6,50 €	19,50 €	39,00 €	78 €
de 1 400	9,10 € sur 10 mois*	22,75 €	45,50 €	91 €
de 1 500	8,75 €	26,25 €	52,50 €	105 €
de 1 600	11,20 € sur 10 mois*	28,00 €	56,00 €	112 €
de 1 700	11,90 € sur 10 mois*	29,75 €	59,50 €	119 €
de 1 800	10,50 €	31,50 €	63,00 €	126 €
de 1 900	13,30 € sur 10 mois*	33,25 €	66,50 €	133 €
de 2 000	12,50 €	37,50 €	75,00 €	150 €
de 2 100	14,00 €	42,00 €	84,00 €	168 €
de 2 200	17,60 € sur 10 mois*	44,00 €	88,00 €	176 €
de 2 300	18,40 € sur 10 mois*	46,00 €	92,00 €	184 €
de 2 400	17,00 €	51,00 €	102,00 €	204 €
de 2 500	18,75 €	56,25 €	112,50 €	225 €
de 2 600	19,50 €	58,50 €	117,00 €	234 €
de 2 700	20,25 €	60,75 €	121,50 €	243 €
de 2 800	21,00 €	63,00 €	126,00 €	252 €
de 2 900	21,75 €	65,25 €	130,50 €	261 €
de 3 000	22,50 €	67,50 €	135,00 €	270 €
Par tranche supplémentaire de 100 €	0,75 €	2,25 €	4,50 €	9 €

* veuillez préciser les 2 mois sans prélèvement (..... et))

ADHÉSION AU PRELEVEMENT

✂----- **MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SEP SUNDEP SOLIDAIRES ACADEMIE DE RENNES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SEP SUNDEP SOLIDAIRES ACADEMIE DE RENNES. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date du débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

<p style="text-align: center;">Nom, Prénoms et adresse du débiteur</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<p style="text-align: center;">Nom du créancier</p> <p style="text-align: center;">SEP SUNDEP SOLIDAIRES ACADEMIE DE RENNES 2 rue Amiral Nielly 29200 BREST Identifiant : FR13ZZZ837274</p>
<p style="text-align: center;">Compte à débiter</p> <p>IBAN : _____</p> <p>BIC : _____</p>	<p>Signé à _____ Le _____</p> <p>Signature</p>

**Autorisation à retourner accompagnée d'un RIB à Cécile KERFRIDEN
(90 Allée de Mesgouez, 29820 BOHARS)**